

Point 06 : Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation – Approbation des orientations stratégiques sur le territoire métropolitain

Intervention : Aymeric SEASSAU (Nantes)

Madame la présidente, chers collègues,

Avec le contexte économique que nous connaissons qui génère un chômage de masse avec plus de 6 millions de salariés privé d'emploi en France, une précarité accrue avec 132 450 demandeurs d'emploi en janvier 2016 en Loire Atlantique toutes catégories confondues, soit 110 chômeurs en moins sur l'année, avec plus de 9 millions de pauvres, avec l'exclusion, cette délibération soumise à notre vote, revêt une importance toute particulière.

Le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation a, en effet, vocation de définir des orientations en matière de développement économique pour le territoire.

En premier lieu, je veux rappeler que les élu-e-s Communistes et Républicains sont, dans le principe, favorables au soutien apporté par les collectivités aux entreprises. Nous sommes de ceux qui veulent agir pour le développement économique, la croissance, la création de richesses, l'emploi, les salaires et le progrès social.

Cette position de principe est exigeante, tant à propos de la transparence de l'utilisation des deniers public (nos impôts !), qu'en matière d'engagements de création d'emplois, de conditions de travail, de respect des règles sociales et environnementales. Pour nous, un euro dépensé au développement économique doit être un euro vraiment utile à l'emploi !

De ce point de vue, lors du précédent mandat régional, nous avons eu l'occasion d'éprouver, dans la réalité, notre vision par un Schéma Régional fondé sur la transparence et la contractualisation.

Une « Charte de conditionnalité » liée à un « Contrat de Progrès » permettant la définition d'engagements précis en terme de création d'emplois, de respect et de développement des règles sociales et environnementales, de formation, d'insertion...., une « Commission

Régionale de Suivi des Aides (CRESA) accordées aux entreprises : tel était le sens progressiste de notre politique de développement économique, social et environnemental.

Élaborée avec l'ensemble des parties prenantes : organisations syndicales de salariés, patronales, associations environnementales, élu-e-s majoritaires et d'opposition, cette stratégie a fait la preuve de son efficacité dans cette période de crise profonde du système particulièrement difficile avec la création et la sauvegarde de plusieurs milliers d'emplois sur le territoire. Elle a contribué à pacifier les relations entre l'entreprise, les salariés et leurs organisations et l'institution régionale. Elle a donné crédibilité à l'ensemble des acteurs et des actions.

Force est de constater que le Crédit d'Impôt Compétitivité des Entreprises (CICE), dont le coût s'élève à 41 milliards d'euros pour l'État (nos impôts !), n'a permis la création que d'environ 150 000 emplois, soit une dépense de 250 000 euros par emploi créé.

Par son échec, cette situation démontre, à elle seule, le niveau de responsabilité pour les élu-e-s que nous sommes en matière de soutien à l'économie.

la majorité régionale, chef de file de l'action économique sur le territoire, a décidé la mise en œuvre de sa stratégie qui s'articule autour de quatre priorités : Faire émerger les PME du futur ; faire des grandes mutations un moteur de production ; faire de la formation la garantie des emplois de demain ; faire des territoires de véritables leviers de la croissance.

Si nous pouvons souscrire à un certain nombre de mesures, il n'en reste pas moins qu'au nom de la simplification qui traverse l'ensemble du nouveau Schéma, l'abandon de la « Charte de conditionnalité » et du « Contrat de Progrès » est effectif. La Commission Régionale de Suivi des Aides est, elle aussi, liquidée.

Le nouveau Contrat de Croissance Entreprise fondé sur le Conseil, le Financement, la Performance et le Business Académy table sur « le jeu collectif des entreprises et la diffusion des bonnes pratiques », sans qu'il n'y ait le moindre engagement contraignant, sans qu'il n'y ait le moindre contrôle.

Au regard des très mauvais résultats du CICE, on peut raisonnablement douter de l'efficacité du jeu collectif attendu. Souvenons-nous du million d'emplois promis par le MEDEF !

Par ailleurs, la délibération en débat de notre Conseil Métropolitain rappelle la place et le rôle dévolu à notre institution.

La Métropole Nantaise entend assumer pleinement son rôle de capitale régionale, ouverte sur le monde, avec les devoirs et les droits que supposent cette capacité à entraîner, fédérer et faire rayonner l'ensemble du tissu économique régional.

Nous voulons poursuivre la croissance, tout en maîtrisant les externalités du développement ; accroître le rayonnement et l'attractivité à l'international ; attirer des entreprises pour compléter les « chaînes de valeur » locales ; accélérer l'innovation sur le territoire comme vecteur de compétitivité, notamment dans certains secteurs industriels plus traditionnels, attirer et renforcer les forces de recherche ; valoriser les filières d'excellence du territoire au service de son attractivité.

Nous voulons accompagner les entreprises dans la mutation du modèle économique pour faire face à la transition écologique et énergétique ; favoriser l'emploi pour tous en fédérant les acteurs ; nous voulons nous affirmer comme une métropole créative, laboratoire d'innovation et du savoir.

Pour répondre à l'ensemble de ces enjeux et ambitions, comme l'indique notre délibération, la Métropole doit mettre en œuvre sa stratégie pour garantir un développement équilibré du territoire.

Cette responsabilité nous donne l'opportunité, à notre échelon, de mettre en œuvre des pratiques innovantes, des relations de confiance, des rapports transparents et constructifs qui ont fait la preuve de leur efficacité.

Dans ce contexte, les élu-e-s Communistes et Républicains proposent d'engager la réflexion sur la mise en place d'un dispositif d'accompagnement qui assure le suivi des engagements pris par l'ensemble des acteurs sur le territoire de la Métropole.

Il sera garant de la réussite, garant qu'un euro dépensé est un euro vraiment utile à l'emploi !

Je vous remercie de votre attention.